

**Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration
du vendredi 22 juin 2012**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mai 2012
2. Actualités de l'université
3. Délégations du conseil d'administration à la Présidente
4. Lettres de mission des Vice-présidents fonctionnels et chargés de mission
5. désignation des représentants du CA aux différents conseils et commissions
6. Nomination du sous-directeur « ENEAD »
7. Création de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)
 - a. Modification de la liste des composantes de l'université : suppression du SCUIO de la liste des services communs
 - b. Suppression des statuts du SCUIO
8. Finances
 - a. Admissions en non valeur
 - b. Inventaire : mesures de pérennisation et mesures de sorties de biens
 - c. Réalisation d'un inventaire des unités centrales informatiques
 - d. Coûts des jurys de thèse
 - e. Tarifs colloques
 - f. Dons à l'université
9. Orientations pour la campagne annuelle d'emplois 2013
10. Calendrier de la campagne d'inscription 2012-2013
11. Conventions
 - a. Accord-cadre SATT – établissements du PRES Sorbonne Paris Cité
 - b. Convention Gaston Miron
 - c. Convention CPGE
12. Tarif du bilan de compétence (FCP3)
13. Calendrier des conseils centraux 2012-2013
14. Questions diverses
15. Première discussion sur la convention « Université Sorbonne Paris Cité »
16. Modalités de désignation du groupe de travail sur la convention

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mai 2012

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'université

Point d'information, pas de délibération.

3. Délégations du conseil d'administration à la Présidente

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 3 abstentions d'accorder à la Présidente une délégation de compétences en matière de :

- **conventions et accords nationaux et internationaux : exécution des accords et conventions non stratégiques ;**
- **acceptation de dons et legs ;**
- **engagement d'actions en justice ;**
- **remises gracieuses et admissions en non-valeur des créances de l'établissement sur proposition du Conseil d'Administration ;**
- **baux et locations d'immeubles si la durée du contrat est inférieure à 9 ans et si le montant du loyer annuel n'excède pas une limite fixée par un arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé du budget.**

Madame la Présidente rendra compte dans les meilleurs délais au Conseil d'Administration des décisions prises en vertu de cette délégation.

4. Lettres de mission des Vice-présidents fonctionnels et chargés de mission

Point d'information, pas de délibération.

5. Désignation des représentants du CA aux différents conseils et commissions

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination d'Anne-Isabelle François et de Thomas Bonan (*sous réserve de son approbation*) comme représentants au conseil de la DSIC.

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination de Barbara Le Maître et de David Dumoulin (*sous réserve de son approbation*) comme représentants au conseil des Relations Internationales.

6. Nomination du sous-directeur « ENEAD »

Point d'information, pas de délibération.

Jocelyn Arquembourg est nommée sous-directrice de l' « ENEAD ».

7. Création de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 20 voix pour et 1 contre sur un total de 21 électeurs la création de la DEVU.

Modification de la liste des composantes de l'université : suppression du SCUIO de la liste des services communs

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de la liste des composantes de l'université visant à supprimer le SCUIO de la liste des services communs.

Suppression des statuts du SCUIO

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la suppression des statuts du SCUIO.

8. Finances

Admissions en non valeur

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les admissions en non valeur.

Inventaire : mesures de pérennisation et mesures de sorties de biens

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les mesures de pérennisation et les mesures de sorties de biens.

Réalisation d'un inventaire des unités centrales informatiques

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la réalisation d'un inventaire des unités centrales informatiques.

Coût des jurys de thèse

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la limitation du coût global des jurys de thèse à 55 000 euros pour l'année 2012.

Tarifs colloques

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les tarifs des colloques du second semestre 2012.

Point d'information, pas de délibération.

9. Orientations pour la campagne annuelle d'emplois 2013

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 4 abstentions les orientations suivantes pour la campagne annuelle d'emplois 2013 :

- **élaborer une politique de recrutement sur 4 à 5 ans, notamment en liaison avec la préparation du contrat quinquennal et le projet USPC ;**
- **garantir la masse salariale des personnels en poste (titulaires et contractuels) : responsabilité collective dans un contexte budgétaire incertain.**

Pour les enseignants-chercheurs :

- **articuler les réflexions dans le cadre de la préparation des maquettes 2014 - 2018 (lisibilité au sein du PRES et coût des formations) et la politique scientifique ;**
- **accompagner les unités de recherche en voie de réorganisation ;**
- **poursuivre l'effort de rééquilibrage en faveur des composantes les moins bien encadrées ;**
- **prise en compte de la politique des postes des autres établissements du PRES ;**
- **soutenir la stratégie de développement des langues à effectifs restreints ;**
- **consolider les spécificités professionnalisantes existantes.**

Pour les BIATSS :

- **mettre en œuvre les mesures de résorption de la précarité facilitées par la loi du 12 mars 2012 ;**
- **prendre en compte les évolutions souhaitées dans le cadre du bilan de la réorganisation ;**
- **améliorer l'appui aux missions fondamentales de l'université ;**
- **poursuivre le développement des cellules de pilotage ;**
- **développer notre capacité de pilotage en termes de SI (accompagnement à la mise en place du SIRH, direction de la DSIC).**

10. Calendrier de la campagne d'inscription 2012-2013

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le calendrier de la campagne d'inscription 2012-2013.

11. Conventions

Convention de partenariat avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention de partenariat avec le CNOSF.

Accord-cadre SATT – établissements du PRES Sorbonne Paris Cité

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 2 abstentions l'accord-cadre SATT – établissements du PRES Sorbonne Paris Cité.

Convention Gaston Miron

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention Gaston Miron.

Convention CPGE

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention CPGE.

12. Tarif du bilan de compétence (FCP3)

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le tarif du bilan de compétence.

13. Calendrier des conseils centraux 2012-2013

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le calendrier des conseils centraux 2012-2013.

14. Questions diverses

Aucune question posée.

15. Première discussion sur la convention « Université Sorbonne Paris Cité »

Discussion, pas de délibération.

16. Modalités de désignation à la commission de gouvernance « Université Sorbonne Paris Cité »

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 3 abstentions les modalités suivantes pour la désignation des représentants à la commission de gouvernance :

- **représentation par des élus des conseils centraux de l'université ;**
- **non-cumul des mandats entre représentation au CA du PRES et commission de gouvernance ;**
- **lancement d'un appel à candidatures au sein des 3 conseils centraux ;**

- **approbation finale par le conseil d'administration.**

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY